



DIRECTIVES DISCIPLINAIRES

Classes 3^{ème}, 2^{nde} 1^{ère} et Terminale

A. JOURS DE TRAVAIL AU COLLEGE

Classes	Jours de travail au Collège
3 ^{ème} , 2 ^{nde} , 1 ^{ère} bac libanais, terminale bac libanais	Lundi, Mardi et Jeudi
1 ^{ère} bac français et terminale bac français	Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi

B. RENTREES ET SORTIES

- Horaire : De 7h25 à 14h40.
- L'entrée et la sortie se feront uniquement par les portes n° 5 et 7. Les élèves ne pourront utiliser la porte n° 12 (cour du secondaire) ni pour la rentrée ni pour la sortie.
- Le rassemblement matinal se fera **essentiellement au rez-de-chaussée de la bâtisse du secondaire.**
- La surveillance est assurée de 7h00 à 14h40. En dehors de ces heures-là, le Collège n'est pas responsable des élèves.

C. DEPLACEMENTS

- À la 1^{ère} cloche annonçant la rentrée matinale ou la fin des récréations, les élèves se dirigeront vers leurs classes. Les cours commencent immédiatement après la 2^{ème} cloche. Les retardataires devront se présenter au bureau de la responsable du cycle ou de l'animateur (animatrice).
- La montée et la descente sur les escaliers se feront selon le tableau suivant :

Classes	Escaliers
3 ^{ème} et 2 ^{nde}	Escalier Latéral
1 ^{ère} et terminale	Escalier central

- Les élèves ne sont pas autorisés à rester dans leurs classes ou à circuler sur les escaliers pendant les récréations.
- Le passage aux toilettes se fera, au fur et à mesure, pendant les heures de cours, mais à partir de la 2^{ème} période et pas pendant les interclasses, sachant que c'est le professeur qui rentre en classe et non celui qui en sort qui accorde la permission du passage aux toilettes.

D. ABSENCES ET RETARDS

- Absences aux évaluations ou aux examens :
 - L'évaluation manquée sera refaite seulement si un rapport médical justifie l'absence.
 - Les examens manqués ne seront pas refaits.
- En cas de force majeure, pour retirer un élève avant l'heure de la sortie, il faudra en prévenir la responsable du cycle qui lui délivrera un permis de sortie.
- Les rendez-vous médicaux seront fixés hors de l'horaire scolaire, sinon l'élève doit présenter un justificatif médical.

E. LE TELEPHONE PORTABLE doit être éteint dès l'entrée dans le bâtiment. L'élève le rangera dans son cartable, non dans ses poches, ou le déposera chez l'animateur pour la journée.

Tout téléphone, vu par n'importe quel membre de l'équipe éducative, à l'intérieur du bâtiment, sera confisqué.

F. ASPECT ET TENUE

- L'uniforme du Collège est facultatif.
- Les élèves qui ne veulent pas porter l'uniforme sont priés de se conformer à des couleurs sombres et unies (chemise, polo, pantalon et chaussures...)
- Les jeunes filles doivent avoir des ongles soignés et propres sans vernis coloré. Seul le vernis transparent ou french est toléré.
- Les jeunes gens doivent toujours avoir les cheveux courts et se présenter, la barbe rasée, les lundis matin.
- Les bijoux, objets de valeur et colifichets ne sont pas permis. Le Collège ne peut, en aucun cas, être tenu responsable des objets perdus.

Vous êtes priés de garder ces directives à portée de main tout le long de l'année pour les consulter au besoin.

La Direction